

Rapport d'activité 2016



Jardins d'Arthey

INTRODUCTION

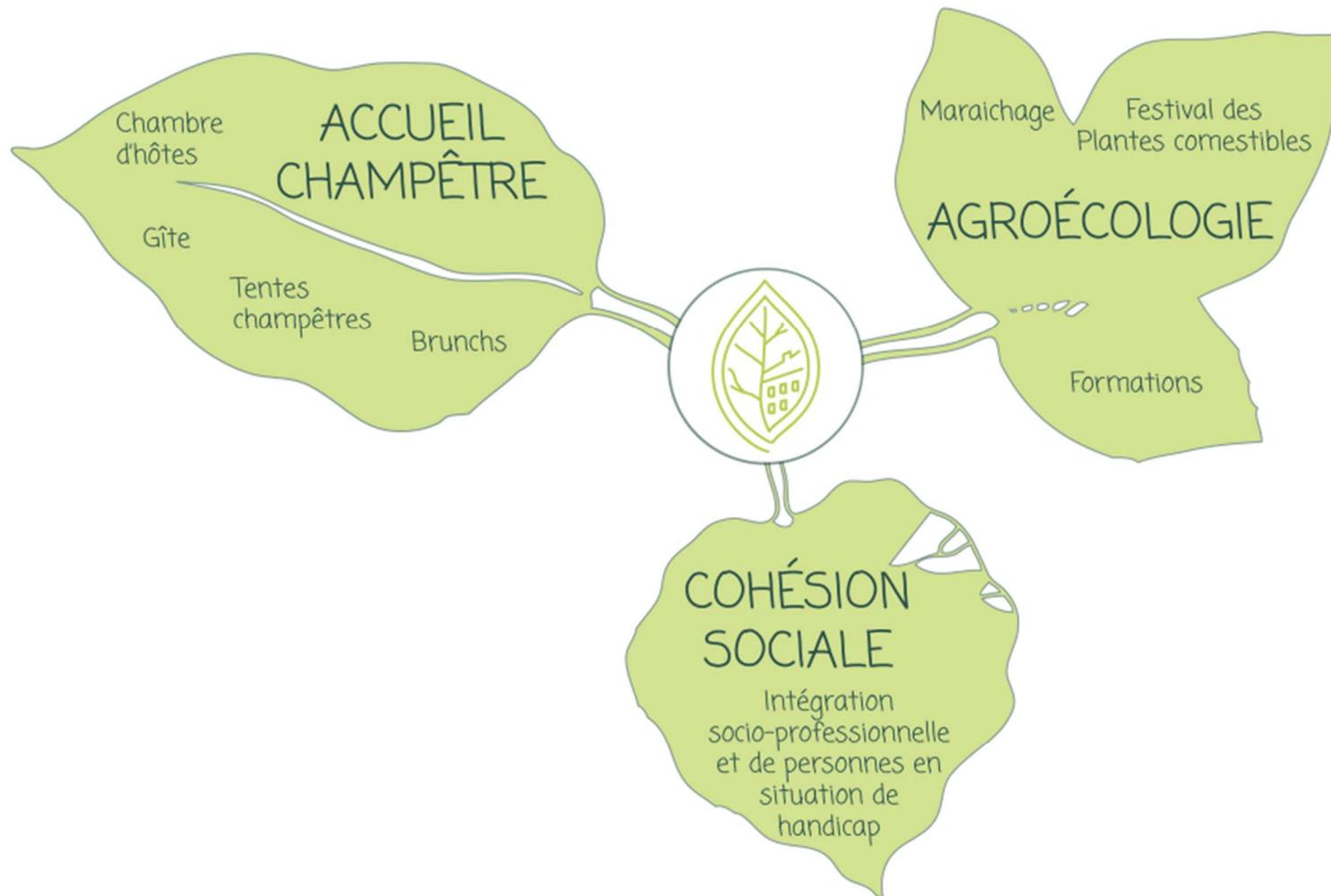
Constitués en coopérative à finalité sociale, les Jardins d'Arthey veulent participer au développement d'une société qui crée du lien et accueille la différence ; une société au sein de laquelle les projets citoyens se complètent et coopèrent ; une société qui assure la souveraineté et la sécurité alimentaire pour tous.

Cette première année de vie de la coopérative s'est écoulée super vite ! Entre le démarrage sur les chapeaux de roue de l'activité chambres d'hôtes, l'agrandissement de l'équipe, la première personne rémunérée par le projet, l'arrivée d'un maraîcher,... et hop nous fêtons déjà notre premier anniversaire !

Dans ce document vous trouverez une synthèse de tout ce qui a fait cette année 2016. A la fin de chaque section, un encadré sera consacré aux chiffres extrait du bilan comptable de cette année 2016. Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

En 2016, les Jardins d'Arthey c'est...

94 coopérateurs	166.450€ de capital souscrit
10 porteurs de projet	10 administrateurs
40 bénévoles actifs	70 personnes environ ayant participé à nos chantiers participatifs
1 personne rémunérée à mi-temps	219 nuits en chambres d'hôtes





1. Coordination

a. Organisation et équipe

Au fil du temps, l'équipe porteuse des Jardins d'Arthey a changé pour se stabiliser à 10 personnes en 2016.

Cette équipe est chargée de la gestion journalière de la coopérative. Chacun(e) possède des responsabilités au niveau des projets de la coopérative selon ses affinités, sa formation et le temps qu'il/elle peut dégager pour la coopérative :



Lucie développe l'activité tente et soutient activement le développement des partenariats du « pôle cohésion sociale » ;

Pauline est en charge du « pôle cohésion sociale » avec Lucie ;

Camille est déléguée à la gestion journalière et est également la personne chargée de faire le lien avec le comité Festival des Plantes Comestibles ;

Laurie participe à l'organisation du Festival des Plantes Comestibles ;

Anaïs est responsable de la comptabilité et coordonne les activités se déroulant dans le château ;

Alison développe l'activité brunch au sein d'un comité de 3 personnes ;

Floriane est responsable pôle agroécologie, elle est active notamment dans la mise en œuvre du design du maraîchage et dans l'organisation des team-buildings ;

Catherine est responsable du comité maraîchage et soutient activement Thomas dans le développement du maraîchage ;

Thomas est le maraîcher de la coopérative, il est donc responsable du développement de cette activité ;

Zoé était active sur le développement de l'activité chambre d'hôte avant de partir voyager pendant 9 mois.

Deux autres organes sont également devenus opérationnels en 2016 : le Conseil d'Administration et les comités.

Le conseil d'administration est actuellement constitué de 10 personnes représentant 4 catégories de coopérateurs. Les mandats d'administrateurs sont à reconduire tous les deux ans. La première est la catégorie « **propriétaires** » qui comprend les propriétaires du Domaine d'Arthey. La deuxième catégorie regroupe les « **garants** » du projet et est composée des fondatrices du projet qui veillent au respect des valeurs, de la finalité sociale et de l'objet social de la coopérative. La troisième catégorie de coopérateurs reprend les « **partenaires financiers** ». Autrement dit les investisseurs qui nous ont aidés à réunir le capital de départ nécessaire pour la création de la coopérative. Ces coopérateurs ont chacun investi un montant minimum de 2.000€. La quatrième catégorie est celle qui reprend tous les « **sympathisants** », il s'agit des coopérateurs ayant investi un montant inférieur à 2.000€. Nous avons également prévu une catégorie pour le personnel qui est actuellement non actif.



Le conseil d'administration se réunit tous les deux mois afin de suivre l'avancée du plan financier, de valider certains choix stratégiques, d'apporter une vue « hors du guidon » à la gestion de la coopérative.

Les comités sont nés du besoin de rallier plus de forces vives aux projets de la coopérative. L'idée est que chaque comité se focalise sur un projet bien précis de la coopérative. Depuis 2016, quatre comités sont opérationnels au sein de la coopérative :

Le comité « festival des plantes » composés de 15 personnes, il s'occupe de l'organisation concrète du festival ;

Le comité « brunchs » (4 personnes) qui prépare le lancement des premiers brunchs en juin 2017 ;

Le comité « tentes champêtres » (10 personnes) qui planche sur la mise en place de formule d'hébergement plus nature et authentique.

Le comité « cohésion sociale » (3 personnes) qui réfléchit au développement futur de ce pôle.

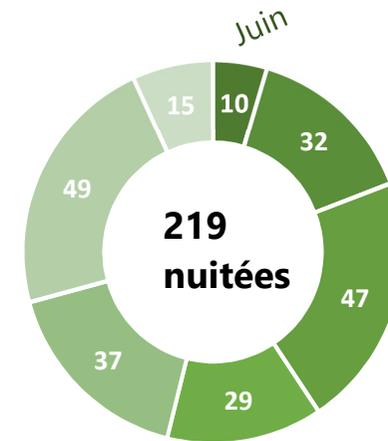


2. Accueil champêtre

a. Château

En 2016, nous avons ouvert 5 chambres d'hôtes dans le château d'Arthey. De juin à décembre, nous avons eu 219 réservations de nuitées. C'est durant les mois d'août et de novembre que nous avons accueilli le plus de monde (respectivement 47 et 49 nuitées).

La grande majorité des réservations s'effectuent via le site en ligne de Booking.com mais notre propre site internet enregistre également quelques réservations.



55% des hôtes sont originaires de Belgique, tandis que 10% sont Hollandais, 8% Polonais, 7% Allemands, 5% Français, 5% Israéliens et ensuite, nous avons également accueilli des Luxembourgeois, des Suisses, des Roumains, des Espagnols, des Suédois, des Brésiliens, des Ukrainiens, des Norvégiens et des Danois.

Note des commentaires
Basée sur 64 commentaires

9,2

Notre note donnée par les clients sur Booking est de 9,2 ce qui est qualifié de « fabuleux ».

Au niveau pratique, les locations sont gérées par l'équipe de gestion journalière de la coopérative. Pour cela, des tournantes sont organisées de telle sorte que chaque week-end une personne différente est responsable des chambres d'hôtes (accueil des hôtes, gestion du château, confection du petit déjeuner).

En septembre 2016, un premier mi-temps rémunéré est lancé dans le cadre de cette activité. Un des objectifs principaux de ce poste est d'avoir une personne qui s'occupe de la gestion des chambres d'hôtes et de l'accueil de groupes durant la semaine. C'est Anaïs qui prend cette responsabilité sous statut d'indépendante à titre principal. Elle assure donc la coordination des activités ayant lieu dans le château (chambres d'hôtes). Outre les aspects opérationnels et logistiques (ex : organiser le nettoyage du château et des draps, approvisionner le château en nourriture, répondre aux demandes de réservation, etc.), elle s'occupe également du suivi financier de l'activité afin d'en garantir la pérennité. Enfin, c'est Anaïs qui gère également la comptabilité de la coopérative.

En chiffres

- Investissements : 47.687 € (budget 2016 : 55.000 €)
- Chiffre d'affaire généré par l'activité de chambres d'hôtes : 36.900,32 € (budget 2016 : 32.075€)
- Charges générées par l'activité de chambres d'hôtes : 37.492,16 € (budget 2016 : 33.164€). Ces charges comprennent la rémunération du mi-temps dédié à l'activité de chambres d'hôtes ainsi que le loyer.

Remarque : Le budget 2016 avait été établi pour une activité de 12 mois alors que la coopérative n'a finalement été créée que fin mars. Mettre les chambres en location sur notre site internet ainsi que sur Booking.com prit également un peu de temps. L'activité de chambres d'hôtes ne s'est donc réellement lancée qu'à partir de juin et ne s'est donc déroulée que sur une période de 7 mois au lieu de 12, et malgré cela nous avons dépassé le chiffre d'affaire prévu. Cependant, les charges générées par l'activité sont plus élevées que prévu, et c'est quelque chose sur lequel nous continuerons à rechercher et à mettre en place des solutions.

b. Gîte

L'activité du gîte a été lancée depuis 2014 et a été reprise par les Jardins d'Arthey en avril 2016. Un total de 56 locations a été réalisé en 2016 pour un taux d'occupation de 50%, comme ce qui avait été prévu. À nouveau, ce qui explique la différence entre budget et réalisé est que l'activité ne s'est déroulée que sur 7 mois au lieu de 12.

Un des apprentissages de cette première année de vie de la coopérative est que la gestion des activités d'accueil (gîte et chambres d'hôtes) nécessite bien plus de temps que ce que nous avons prévu initialement. C'est dans ce cadre que nous avons accepté la demande d'une famille de louer le gîte de façon permanente durant environ 3 ans à partir de janvier 2017. Nous avons vu dans ce choix plusieurs avantages :

- Diminution du temps de travail dédié à l'accueil des hôtes nous permettant de nous concentrer sur le lancement d'autres activités en 2017 (maraîchage, festival des plantes,...).
- Stabilisation et garantie de recettes via le loyer demandé pour cette location du gîte ce qui est non négligeable dans le cadre d'un début d'activité.

En chiffres

- Chiffre d'affaire généré par le gîte : 24.209€ (budget 2016 : 35.150€)
- Charges générées par le gîte : 18.797€ (budget 2016 : 26.898€)

Remarque : Comme mentionné précédemment, le budget 2016 avait été établi pour une activité de 12 mois alors que la coopérative n'a finalement été créée que fin mars et que le lancement du gîte sur Booking.com n'a pu être réellement effectif qu'à partir de juin. Son activité ne s'est donc déroulée que sur une période de 7 mois au lieu de 12.

c. Tentes/Cabanes

Dans le plan financier initial de la coopérative, il était prévu de lancer lors de l'été 2017 un accueil plus proche de la nature à travers des « tentes champêtres », complètement aménagées et installées en pleine nature, dans le domaine.

En 2016, nous avons constitué un comité composé d'une dizaine de coopérateurs motivés pour porter le lancement de cette activité. De nombreuses questions ont jalonné leur travail : allons-nous louer ou acheter les tentes ? Est-ce qu'on n'installerait pas aussi des cabanes, plus adaptées au climat belge ? Comment concilier le temps de travail nécessaire pour les tentes avec le temps bénévole déjà nécessaire pour l'accueil des hôtes dans le château ? Est-ce que cette activité permet réellement de rémunérer le travail de la personne qui s'en occupera ?

Ces différentes réflexions ont amené l'équipe des Jardins d'Arthey et le conseil d'administration à ne pas lancer l'activité « tentes » pour les raisons suivantes:

- 1) Le plan financier proposé par le comité en 2016 pour cette activité ne permet pas de rémunérer le temps de travail de la personne en charge (accueil des hôtes, gestion des réservations et nettoyage,).
- 2) Le temps bénévole nécessaire à la gestion de cette activité est un élément important à résoudre, d'autant plus important qu'une bonne partie de l'accueil des hôtes dans le château est déjà réalisée bénévolement (tous les week-ends). Nous ne souhaitons donc pas augmenter la part de bénévolat dédiée à la gestion de l'accueil champêtre (à équilibrer avec le maraîchage et le pôle cohésion sociale).
- 3) Durant l'année 2017, nous avons déjà prévu de lancer différentes activités : maraîchage, festival des plantes comestibles, brunch, teambuilding et catering dans le château et débiter une activité demande beaucoup de temps et d'énergie.
- 4) Au niveau logistique, l'endroit idéal pour le positionnement des tentes est incertain : présence de taons en été ? Les tentes seront-elles suffisamment confortables avec le climat belge ? Quelle solution acceptable pour les sanitaires ?

Toutes ces questions sont analysées par le comité « tente » afin de proposer un plan d'action répondant à l'ensemble de ces enjeux pour 2017.

d. Brunchs

Au lancement du comité, en 2016, l'objectif était clair : lancer les brunchs dès la belle saison 2017.

Le premier enjeu fut de développer notre activité en respectant notre valeur centrale, à savoir la promotion d'une alimentation durable, à partir de produits de qualité, locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique. L'idée est également d'utiliser les produits provenant directement de notre potager en complétant avec ceux des producteurs de la région. Pour cela, nous avons décidé de centraliser l'achat de nos produits, par la création d'un partenariat avec Paysans-Artisans, coopérative qui regroupe différents producteurs agricoles gravitant autour de Namur et partageant nos valeurs.

Plusieurs dates sont déjà prévues pour les brunchs en 2017 :

- 4 juin
- 8 juillet
- 6 août
- 3 septembre
- 8 octobre



Une fois les produits trouvés, nous devons nous accorder sur la formule à réaliser. Hésitant entre le buffet à volonté et le menu à la carte, c'est finalement vers l'assiette composée que nos cœurs ont balancé. Ceci permet de limiter le gaspillage et de retrouver à la fois les incontournables, tout en découvrant des recettes originales aux saveurs nouvelles. Le "bruncher" aura ainsi à sa disposition un petit buffet composé d'assortiments de pains, de fromages et de charcuteries, et deux assiettes garnies, l'une salée et l'autre sucrée, variant selon les saisons et les inspirations. La formule sera tout compris, chacun aura ainsi le plaisir de se rassasier pour 25€.

Qui dit cuisine, dit réglementation alimentaire. De nombreux échanges téléphoniques ont eu lieu avec l'AFSCA afin d'établir un plan d'action pour s'assurer que notre cuisine était aux normes.

Pour tester la formule et nous permettre ensuite de l'ajuster, nous proposerons 5 dates en 2017. Nous ouvrirons donc un dimanche par mois durant la belle saison 2017 (de juin à octobre) pour accueillir une trentaine de gourmands à chaque fois. Les réservations auront lieu à l'avance par mail.



3. Agroécologie

a. Maraîchage

Concernant le maraîchage, 2016 fut l'année de préparation de cette activité avec, pour objectif, de permettre le démarrage des cultures et de la vente début 2017. Pour cela, nous avons axé notre travail sur trois éléments : la finalisation et la mise en œuvre du design, la recherche de canaux de commercialisation et le renforcement de l'équipe via l'arrivée du futur maraîcher, Thomas.

Design

Pour rappel, la coopérative dispose de deux parcelles d'un hectare chacune sur le domaine d'Arthey. Le terrain dit « des Trois Marronniers » accueille le maraîchage et l'autre parcelle est actuellement principalement un verger de pommiers.

Le design du terrain, c'est-à-dire la façon dont les différentes infrastructures, les plantes et le travail vont s'agencer est capital ! Pour cela, l'observation de l'écosystème déjà présent est une phase très importante avant de se lancer. Au cours de cette année 2016, nous avons fait plusieurs chantiers (récolte des pommes, plantations, couverture du sol, promenades, ...) sur nos deux terrains afin de bien appréhender leurs différentes caractéristiques.

En 2016, nous avons finalisé le design sur des plans et avons commencé à l'installer sur le terrain des trois marronniers.

Plantation de saule « énergie » - biodiversité

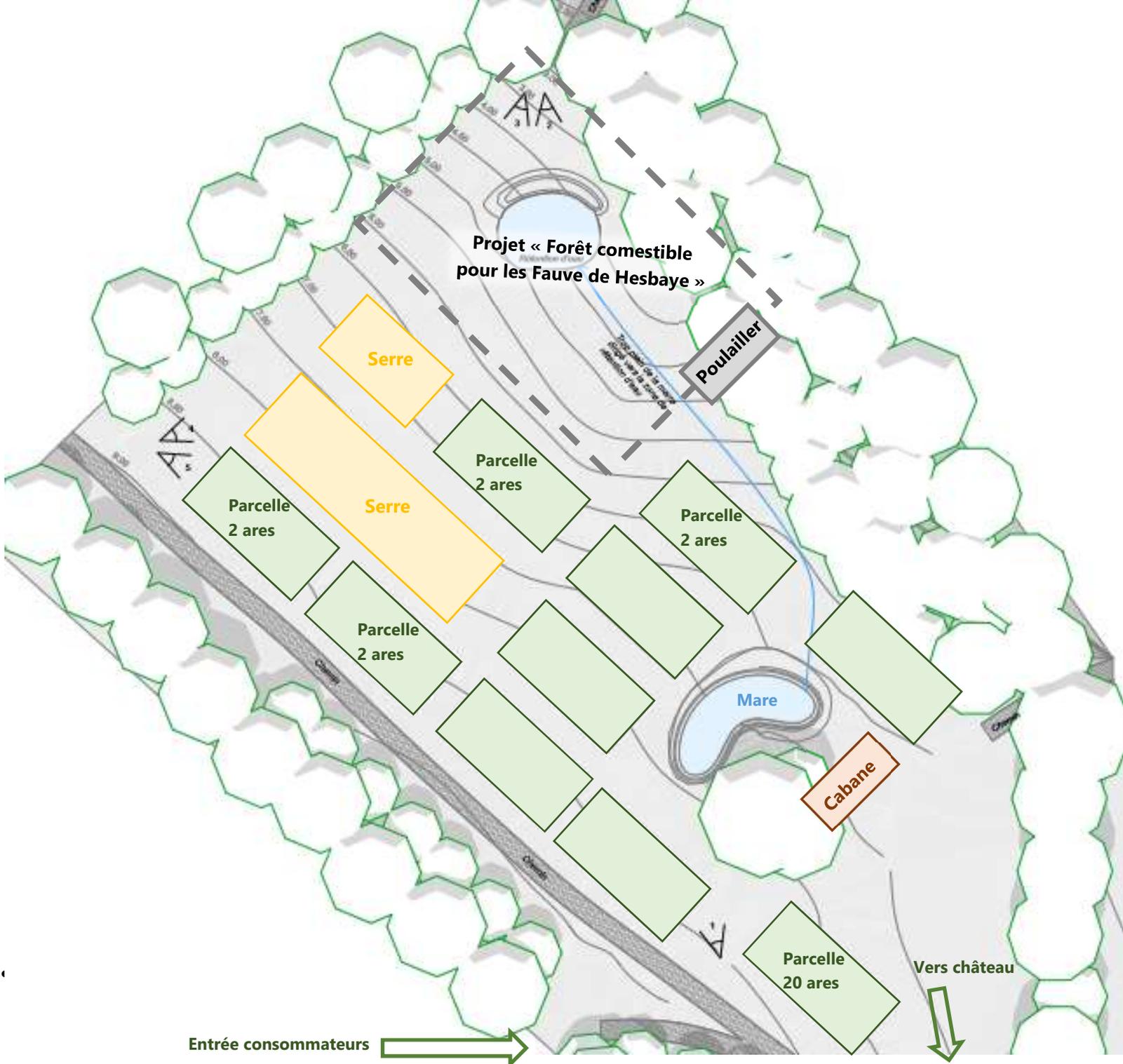


Installation de 15 niochirs Natagora



Poulailler mobile sur remorque





Projet « Forêt comestible
pour les Fauve de Hesbaye »

Poulailler

Serre

Serre

Parcelle
2 ares

Parcelle
2 ares

Parcelle
2 ares

Parcelle
2 ares

Mare

Cabane

Parcelle
20 ares

Vers château

Entrée consommateurs



- Les parcelles de culture sont des rectangles qui représentent chacune une surface de 2 ares. Un travail du sol a été réalisé en 2016 grâce au passage d'un tracteur avec une fraise ;
- Les deux serres seront situées selon un axe Nord-Sud et représentent environ 400m² de surface couverte ;
- La zone de stockage compostage se trouvera sur la partie haute du terrain, le long du chemin d'accès. Une toilette sèche sera également installée dans un endroit propice au niveau de cette zone ;
- Des nichoirs ont été installés tout autour du potager pour favoriser la présence de mangeurs d'insectes nuisibles aux cultures et une régulation naturelle de certains nuisibles de culture ;
- Des tas de branchages, bandes florales et autres espaces propices à la biodiversité seront installés petit à petit en 2017 ;
- Une clôture entoure l'ensemble de la parcelle pour protéger les cultures du gibier. Nous prévoyons d'y planter diverses plantes grimpantes afin de multiplier les fonctions de cette clôture ;
- Une zone technique va être installée à l'ombre des 3 marronniers. Celle-ci concerne le nettoyage des légumes, le rangement des outils et un espace convivial/de vente ;

L'eau est un élément important dans le design d'un écosystème. Cette thématique a occupé pas mal notre esprit en 2016. Nous avons tout d'abord introduit un permis à la commune de La Bruyère pour creuser une mare d'environ 150m² de surface au sol. Les fonctions de cette mare seront multiples : stockage d'eau pour irriguer les cultures, refuge pour la biodiversité aquatique, accueil de nos futurs canards, aspect esthétique. Nous avons également découvert que le domaine possédait deux anciennes pompes de type béliet hydraulique qui permettaient autrefois de remonter l'eau de la rivière vers le château d'Arthey. C'est ainsi que la future mare sera alimentée, d'une part, par l'eau de pluie récupérée sur les surfaces de serre et, d'autre part, par la pompe béliet que nous sommes en train de réhabiliter et qui pompera l'eau depuis la rivière Le Houyoux.

La **pompe béliet** permet de pomper de l'eau à une certaine hauteur en utilisant l'énergie d'une chute d'eau de hauteur plus faible. Le fonctionnement est basé sur l'utilisation de l'énergie cinétique d'une grande quantité d'eau captée à la cascade qui est brusquement arrêtée par un clapet dans la pompe. La surpression créée permet de faire monter une fraction de l'eau à une plus grande hauteur (jusqu'à 15 fois la hauteur de la cascade).



Focus sur la forêt comestible pour les Fauves de Hesbaye

En novembre 2016, nous avons été lauréats d'un appel à projet porté par le Ministre wallon de l'Environnement. Nous avons ainsi obtenu 4.600€ pour mettre en place notre projet de « forêt comestible pour les Fauves de Hesbaye ». Il s'agit d'un parcours arboré (pommiers, groseilliers, cassis, framboisiers, prairies fleuries) intégré dans un enclos pour des poules de race « Fauves de Hesbaye ».

Ce parcours se trouvera sur la partie pentue du terrain des trois marronniers. La race de poule choisie pour le projet est la « Fauve de Hesbaye », cela afin de participer à la sauvegarde d'une race belge originaire de la zone Gembloux-Namur. Cette race présente à la fois une bonne qualité de viande et de ponte. Nous débuterons l'activité avec une trentaine de poules.

Des arbres fruitiers seront plantés fin 2017-début 2018, une fois que le design aura été expérimenté lors d'une saison de production du maraîchage.

Très peu d'investissements ont été réalisés en 2016 car le design a continué à évoluer avec la saison et avec l'arrivée du maraîcher. L'installation des gros éléments de structure du maraîchage est prévue pour début 2017.

Canaux de vente

Cette année de préparation de l'activité de maraîchage nous a notamment servi à analyser les différentes possibilités de commercialisation de notre production. Cette analyse du marché nous apprend que la demande à satisfaire est à priori grande et dépasse notre capacité de production pour cette première année. Voici quelques exemples de démarches et de rencontres :

- Une fois arrivé, Thomas s'est rapidement joint à un groupe de producteurs de la région de Boninne (à 13 min en voiture d'Arthey) qui a pour ambition de débiter un marché fermier en avril 2017. Il s'agit du premier canal de commercialisation de notre production.
- *Vert de Terre* est un magasin d'alimentation bio situé à Gembloux. Nous avons établi un partenariat avec eux afin de leur vendre nos surplus.
- Le projet *Complètement Bocal* qui vise la valorisation des invendus de production des maraîchers sera également un canal de vente pour les surplus de cette première année de production.
- Nous avons rencontré *Paysans artisans* à Namur dans le but d'avoir des débouchés pour nos surplus. N'étant pas dans leur zone d'action et ayant déjà d'autres canaux de commercialisation, nous n'écoulerons finalement pas notre production par ce canal.
- Le *GAC de La Bruyère* est intéressé de proposer nos légumes à la vente pour les commandes qui seraient réalisées une fois par semaine. Actuellement, environ 30 familles y achètent régulièrement des produits.

- Le zoning de Rhisnes se situant juste à côté du domaine d'Arthey, nous avons trouvé pertinent de diffuser une rapide enquête afin d'évaluer l'intérêt des travailleurs pour nos paniers de légumes et pour une éventuelle livraison sur leur lieu de travail. Il s'agit donc d'un canal de vente également envisagé pour 2017.

Ainsi pour cette première année 2017, nous vendrons à priori les légumes via le marché de Boninne et via des paniers de saison distribués au GAC et dans le zoning. Des ventes seront également faites sur le champ une fois par semaine.

Couveuse d'entreprise pour Thomas, le maraîcher de la coopérative

En septembre 2016, nous avons lancé un appel à candidature pour consolider notre équipe avec une personne désireuse de lancer son activité de maraîchage. Après plusieurs auditions, Thomas a rejoint notre équipe. Après de nombreuses recherches quant au statut du maraîcher dans la coopérative (indépendant, employé, aides,...) nous avons opté pour le test sous couveuse d'entreprise. Thomas a ainsi fait toutes les démarches nécessaires pour rentrer sous couveuse d'entreprise (dossier comprenant étude de marché et le plan financier 2017, défense orale du projet,...).

La **couveuse d'entreprises** est une structure qui permet de tester son activité de manière encadrée et sécurisée. Pendant cette période, l'entrepreneur exerce sous le numéro d'entreprise d'une structure d'accompagnement à la création d'entreprises, dans notre cas « Créa-job ». Il garde son statut de départ et donc les allocations qui y sont liées (dans le cas de Thomas : les indemnités de chômage). Le stage en couveuse se déroule sous contrat de formation professionnelle avec le Forem.

En fonction des besoins, une avance financière de maximum 5.000 euros à un taux de 0% peut être octroyée pour aider au lancement de l'activité. Cette somme est remboursable au fur et à mesure du développement de l'activité. Les gains engrangés au sein de la couveuse sont restitués lors de la sortie, après maximum 18 mois. Un prélèvement de 8 % de la marge brute est retenu pour couvrir une partie des frais de la structure d'accompagnement.



Une fois sous le statut de couveuse (dès mars 2017), Thomas sera suivi par l'asbl CréaJob (structure d'accompagnement à la création d'entreprises) qui lui proposera un accompagnement personnel régulier (suivi du plan financier, gestion de la compta...) ainsi que des formations ponctuelles pour se préparer à être indépendant (comptabilités, droit et administration, communication...).

En chiffres

- Investissements réalisés : 7.699 €
- Chiffre d'affaire généré : 0 € (Budget 2016 : 2.563€)
- Charges générées : 6.494 € (Budget 2016 : 28.210€)

c. Festival des Plantes Comestibles

En juin 2016, s'est lancé un comité dont l'objectif est d'organiser le Festival des Plantes comestibles en avril 2017. Ce dernier s'est structuré sous forme de plusieurs groupes de travail pour concrétiser les différents postes de l'organisation du festival (exposants, logistique, animations, communication...).



Cet événement a pour but de favoriser l'échange et la découverte de connaissances pratiques sur les plantes comestibles de nos régions. Les exposants professionnels de plantes comestibles représentent le cœur du festival qui sera organisé sur deux jours. L'agro-écologie sera aussi à l'honneur pendant ces deux jours, avec plusieurs conférences et de nombreux ateliers. Le tout se déroulera dans une ambiance festive et chaleureuse, avec des concerts 100% locaux et bio et des animations pour toute la famille.

Pour cette activité, nous avons créé une ASBL en novembre 2016 afin de faciliter certaines démarches administratives ainsi que permettre l'accès à des financements et matériels événementiels. Dans ce cadre, les Jardins d'Arthey font donc partie des administrateurs de l'ASBL et disposent d'un droit de veto à l'Assemblée Générale. La coopérative Jardins d'Arthey a réalisé un prêt à l'ASBL pour lui permettre de disposer d'un fonds de roulement nécessaire à l'organisation de l'événement.

En vue de rester cohérent avec notre finalité sociale, l'ensemble du festival sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière a été portée sur le fait que le festival soit un événement festif et ludique. De nombreuses animations seront donc au programme : balade cueillette et cuisine de plantes sauvages, concerts et bal folk, atelier brasserie, atelier tisane...

Le prix de l'entrée pour les visiteurs est fixé à 10€. Il sera possible d'acheter des préventes au prix de 8€.

d. Formations et teambuildings



En 2016, sans vraiment faire de publicité pour cela, nous avons reçu plusieurs demandes d'animation de teambuilding et de mises au vert. C'est ainsi que par exemple :

- L'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation a organisé plusieurs fois des formations dans le château avec un service de catering assuré par nos soins ;
- La Fondation Contre le Cancer a passé 2 jours sur le domaine pour leur mise au vert ;
- Une équipe de la Croix Rouge a suivi notamment une activité d'initiation à la vannerie ;
- Un bureau de consultance a participé à une formation de « potager quand on a peu de temps » sur la technique du potager en carré durant laquelle nous avons construit et planté des bacs potagers ;

Le service de catering (repas, pause-café) était à chaque fois assuré par nos soins avec un maximum de produits locaux et biologiques. Dans ce cadre, nous établissons également des collaborations avec des professionnels du secteur comme par exemple :

- *Maitre Corbeau* à Emines pour les plateaux de fromages et charcuteries ;
- *Ferme de Froidmont Insertion* et *le Perron de l'Ilon* pour les plats chauds complets ;
- *Ursule et Petula* à Namur pour les sandwiches et wraps à base de produits bio ;
- *Bouche-Bio* à Saint-Marc pour la charcuterie bio ;
- Le *domaine viticole du Chenoy* à La Bruyère pour le mousseux que l'on sert aux apéritifs ;

Notre objectif est de développer et formaliser cette activité (location de salle dans le château avec formule de catering) à destination des entreprises en 2017.

En chiffres

- Chiffre d'affaire généré : 10.203 € (Budget 2016 : 4.875 €)
- Charges générées : 2.959 € (Budget 2016 : 4.000 €)

e. Ferme d'animation

Nous avons initialement prévu de débiter les activités de ferme d'animation pour enfants en 2017. Mais après avoir revu le calendrier, beaucoup de projets seront déjà en cours de développement en 2017 (maraîchage, festival des plantes, brunchs, teambuildings...).

Nous avons néanmoins prévu un budget pour permettre de tester cette activité en 2017 avec quatre journées d'animation pour une quinzaine d'enfants à chaque fois. Ces animations auraient lieu pendant les grandes vacances et le prix serait de 45€/jour/enfant. Les thématiques des activités proposées seront en lien avec le potager et la biodiversité.



4. Cohésion sociale

Le pôle « cohésion sociale » est une sensibilité transversale aux projets de la coopérative : proposer à un public fragilisé (personnes en situation de handicap ou en réinsertion professionnelle) de prendre part à nos activités. En 2016, nous avons entrepris plusieurs démarches :

- De façon générale, nous avons plusieurs fois rencontré la Commune de La Bruyère afin de leur présenter nos projets et d'envisager les synergies possibles avec les projets déjà mis en place dans la commune. Dans ce cadre, nous avons de bons contacts avec le CPAS de la Bruyère et de Namur qui nous proposent des partenariats futurs. Etant donné que nous n'avons pas encore ni les moyens financiers ni le recul nécessaire pour accueillir des personnes dans de bonnes conditions, nous gardons leurs propositions pour 2018.
- Nous avons débuté un partenariat avec l'asbl *Plateforme Service Citoyen* de Namur ce qui nous permettra d'accueillir des jeunes de 18 à 25 ans en stage durant 6 mois à partir de 2017. Il s'agit d'un programme d'acquisition de compétences (sociales, professionnelles et citoyennes) par l'expérience. Ce programme a en effet pour but de favoriser le développement personnel de ces jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.
- Nous avons créé des liens avec Gratte, une asbl qui favorise la rencontre entre jeunes valides et jeunes en situation de handicap mental. Ses jeunes ont entre 18 et 35 ans et évoluent dans des groupes composés d'un tiers de personnes handicapées et deux tiers de personnes valides. En 2017, plusieurs activités sont prévues : atelier création de nichoirs à insectes et participation à quelques chantiers du maraîchage en été. Grâce à ces échanges, nous avons également fait la connaissance de Gautier, un jeune en situation de handicap qui a énormément de compétence en maraîchage et qui est déjà plusieurs fois venu nous aider sur le terrain.
- Au niveau du ménage dans le château, nous avons rencontré l'entreprise de formation par le travail *Forma*, qui forme des demandeuses d'emploi aux métiers du nettoyage. Nous avons décidé de remettre cette possibilité à plus tard car ils demandent un forfait global de temps de travail que nous ne pouvons pas nous permettre pour l'instant.
- *Complètement Bocal* est un projet de (re)valorisation de marchandises alimentaires et produits locaux. Ce projet, lancé par l'EFT Forma, achète les invendus des maraîchers de la région de Namur pour en faire des soupes et autres produits transformés de conservation. Cela s'inscrit dans le cadre d'une activité de formation par le travail pour demandeuses d'emploi. Nous les avons rencontrés afin de pouvoir leur vendre les invendus de notre activité de maraîchage.



5. Bilan économique

a. Levée de fonds :

Le besoin en capital avait été estimé à 200.000€, dont voici les grandes catégories de dépenses :



Durant l'année 2016, 3.329 parts de 50€ ont été souscrites. Ce qui équivaut à un montant total de 166.450€. Voici la composition du capital en date du 31.12.2016 :

- 1.000 parts de la catégorie « Propriétaires »
- 258 parts de la catégorie « Garants »
- 1.785 parts de la catégorie « Partenaires financiers »
- 286 parts de la catégorie « Sympathisants »

La Sowecsom, Société Wallonne d'Économie Sociale Marchande, a également investi pour un montant total de 50.000€ pour une durée de 5 ans. Ce montant ne sera néanmoins libéré qu'en 2017.

b. Résultats financiers de l'année 2016 :

Le total des ventes, prestations et produits financiers s'élevant à 85.466€ et le coût des ventes, prestations et charges financières revenant à 92.488€, l'année 2016 s'achève en enregistrant une perte de 7.022€.

Cette perte est bien inférieure à celle que nous avons prévue dans le Business Plan initial (32.561€). Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour pouvoir apprécier ce résultat.

Premièrement, concernant le chiffre d'affaire généré par l'activité de chambres d'hôte, celui-ci s'est révélé être bien supérieur à celui que nous avons prévu. Sur à peine 7 mois d'activité, le chiffre d'affaire lié à l'activité de chambres d'hôtes s'élève à 36.900€ au lieu des 32.075€ prévus pour l'année entière. Les chambres d'hôtes ont en effet connu un succès que nous n'avions pas imaginé. Malheureusement, les charges liées à cette activité ont également été, proportionnellement au chiffre d'affaire généré, supérieures à celles que nous avons prévues puisqu'elles s'élèvent à 37.492€ au lieu de 33.164€. Ceci s'explique principalement par des dépenses en chauffage et électricité ainsi qu'en nettoyage plus élevées que prévu.

Deuxièmement, au sujet des résultats du gîte, le chiffre d'affaire ainsi que les charges sont inférieures à celles que nous avons prévues car, comme expliqué précédemment, l'activité ne fut véritablement reprise pas la coopérative qu'au mois de juin et n'eut donc lieu que sur une période de 7 mois au lieu de 12. Le chiffre d'affaire généré par le gîte n'est donc que de 24.209€ au lieu de 35.150€ tandis que les charges s'élèvent à 18.797€ au lieu de 26.898€.

Troisièmement, la demande pour des activités de mises au vert/teambuilding avait été sous-estimée au moment de réaliser le Business Plan. Comme expliqué précédemment, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir plusieurs groupes pour des activités de ce type, ce qui participe également au chiffre d'affaire global pour un montant total de 10.023€ et des charges d'à peine 2.959€.

Enfin, un élément important qui a eu un impact indéniable sur le résultat et qui a allégé considérablement la perte est lié à la rémunération du temps de travail. En effet, même si les activités des Jardins d'Arthey ont véritablement démarré en avril 2016, la rémunération du mi-temps dédié à l'accueil champêtre n'a commencé qu'en septembre, tandis que celle dédiée à l'activité de maraîchage a été entièrement reportée grâce à l'entrée en couveuse de Thomas, notre maraîcher.

En conclusion, les activités d'accueil champêtre (principales sources de revenus et dépenses de la coopérative en 2016) ont rencontré un succès plus important que ce qui avait été imaginé. Néanmoins, certaines charges liées à ces activités se sont également révélées être plus élevées que ce qui avait été prévu. Leur impact a cependant été amoindri par le travail bénévole fourni par les différentes personnes porteuses du projet ainsi que par l'entrée en couveuse de Thomas.

Conclusion

Découvertes et surprises en tout genre, motivation propre aux projets émergents, nombre incalculable de réunions, premiers résultats encourageants, envie que les choses avancent plus vite : l'année 2016 des Jardins d'Arthey n'aura pas dérogé à ces quelques éléments caractéristiques des lancements de projets ambitieux. Le 25 mars 2016, notre coopérative était officiellement créée, et ce qui était un projet est devenu une réalité bien concrète. Tel le plant fraîchement mis en terre, encore fallait-il en prendre soin dès ses premiers jours pour lui assurer un bon développement. Des bases solides préparées en amont et une motivation indéfectible trouvant ses racines dans des valeurs sociétales solidement ancrées nous ont permis d'obtenir, lors de cette année 2016, de premiers résultats très encourageants, et de poser les bases d'un développement serein pour l'année 2017.

Cette première année de vie de la coopérative a en effet été bien remplie : lancement des activités d'accueil champêtre à travers le lancement des chambres d'hôtes et du gîte, prise en main de la gestion administrative, financière et humaine de la coopérative, plans de développement des activités de maraîchage, mais aussi création d'une dynamique positive, participative et globalement efficace. En témoignent la création de nombreux comités devant permettre l'avancement de projets bien définis, les nombreux chantiers développés et l'enthousiasme de toutes celles et tous ceux qui ont été impliqués ou simplement en contact avec le projet.

Passer du plan établi à sa réalisation est un défi qui comporte son lot de surprises et de satisfactions. Si l'essence d'un projet en construction est d'avoir des frontières flexibles, l'agenda d'avancement a été globalement bien tenu. Dans la foulée de la création effective de la coopérative, les investissements prévus dans le château ont été réalisés afin de permettre le lancement de l'activité de chambres d'hôtes. Le succès immédiat de celles-ci nous a assez rapidement fait prendre conscience du caractère chronophage des activités que nous commençons à déployer, ainsi que des défis organisationnels qu'elles entraînaient. Sans délais, nous nous sommes donc mises à nous relayer tous les week-ends pour accueillir les hôtes de plus en plus nombreux au château, et à consacrer nos soirées à la réalisation des très nombreuses joyeusetés administratives qui nous incombaient.

Parallèlement, le pôle agroécologie se lançait activement afin de favoriser la biodiversité du site et afin que notre activité de maraîchage puisse garantir des récoltes pour le printemps 2017. Au-delà des observations et des tests pour le design, et des autres activités imaginées ou effectives, tels l'installation de nichoirs, la plantation de courges et de tomates, la restauration de la serre en verre... les fouilles et les efforts pour retrouver et poser les bases pour peut-être un jour relancer une pompe bélier nous ont occupé l'esprit et le corps.

Bien occupées par ces différentes activités tout en gardant en tête que nous voulions assurer le développement des autres activités imaginées au lancement du projet, nous nous sommes rapidement rendues compte qu'il nous faudrait plus de bras pour que notre projet rencontre ses ambitieux objectifs. L'équipe porteuse du projet s'est élargie pour se stabiliser à 10 personnes en fin d'année. Elle s'est également renforcée du fait qu'une personne – Anaïs – soit rémunérée à mi-temps pour la gestion du pôle *accueil champêtre* et qu'un maraîcher sous régime de couveuse d'entreprise – Thomas – ait pu se joindre à nous pour assurer le lancement effectif de notre activité de maraîchage. Leur disponibilité régulière et leur présence de terrain ont donné vie au site. Par ailleurs, de nombreuses autres personnes ont décidé de donner de leur temps pour permettre aux Jardins d'Arthey de se développer. D'une part, un réseau de

sympathisants venant mettre la main à la pâte lors de nos chantiers s'est créé et nous a permis d'être un nombre suffisant pour l'accomplissement de certaines tâches qu'il nous aurait été difficile de mener en petit nombre. D'autre part, des comités ayant vocation à prendre en charge des projets spécifiques (tentes champêtres, brunchs, festival des plantes comestibles...) ont été créés lors de cette année 2016. Ceux-ci doivent permettre – en coordination avec l'équipe porteuse, à travers la présence d'un membre de celle-ci dans chaque comité – de continuer à avancer sur plusieurs fronts en même temps afin que ce que nous avions prévu pour les années à venir se réalise dans les temps.

L'un dans l'autre, nous pouvons compter sur un réseau de personnes prêtes à s'impliquer dans le projet que nous portons. Cet enthousiasme nous conforte dans notre conviction que notre coopérative et ses multiples facettes sont porteuses de sens ! Cultiver cette coopération et cette énergie collective portée par des acteurs variés parties prenantes au projet – équipe porteuse du projet, membres du CA, coopérateurs, membres des différents comités, habitants du domaine, autorités locales... – constitue sans aucun doute un enjeu majeur. À cet égard, l'année 2016 a très certainement permis de poser des bases solides. Nous sommes confiants dans le fait que cela portera ses fruits.

L'agroécologie, c'est l'art de coopérer avec la vie.

Pierre Rabhi

